

Orientation professionnelle À la découverte de la Cité des métiers

RENCONTRE. Espace de ressources et de conseil dédié à l'orientation et à la vie professionnelle, la Cité des métiers prépare votre avenir professionnel de ses bénéficiaires en proposant des services répondant aux besoins des personnes en situation de transition professionnelle. Rencontre avec Rafaël Ricardou, chef de département Cité des métiers, Cité de la santé, et secrétaire général du réseau international des Cités des métiers.

Propos recueillis par Alexis Ellin, ANDRH



Avec **Rafaël Ricardou**,
chef de département
Cité des métiers

Pouvez-vous présenter la département Cité des métiers ?

Rafaël Ricardou : La Cité des métiers fait partie d'un établissement public, Université, qui regroupe le palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie.

La Cité des métiers a été créée en 1993 afin de donner des repères aux personnes qui voient leur vie professionnelle ou leur organisation de travail impactées par l'évolution des sciences et technologies.

La Cité des métiers est donc une organisation apprenante, qui favorise l'accès à l'information pour donner des clés de compréhension aux personnes dans l'élaboration de leur trajectoire professionnelle. Nous proposons une information à 360 degrés grâce à notre offre de services qui comprend notamment un

fonds documentaire dédié (4 000 références papier et numérique) avec, comme volonté, de fournir une information fiable, utile, hiérarchisée et opérante, du conseil gratuit, anonyme et sans rendez-vous, des ateliers au quotidien, ainsi que des événements tels que des forums d'emploi, rencontres métiers, Printemps des compétences et métiers à venir, etc.

Quelles sont vos principales missions en formation professionnelle ?

R. R. : La Cité des métiers s'organise autour de quatre ambitions qui couvrent tous les champs de la vie professionnelle :

- L'orientation initiale, avec un pôle « Choisir son orientation ».
- L'emploi, avec un pôle « Tra-

vailer, s'informer sur les métiers et l'emploi ».

- La formation, la VAE et la reconversion, avec un pôle « Évoluer, se former, se reconvertir ».
- La création d'activités avec un pôle « Création d'entreprise ».

Les conseillers et animateurs d'ateliers informent et orientent les personnes dans leur passage aux études supérieures, des études supérieures à l'emploi, mais aussi les profils en reconversion, ceux qui souhaitent se former au sein de leurs métiers, passer d'un statut salarié à indépendant, ou préparer leur retraite également, etc.

Nous couvrons toutes les étapes et toutes les temporalités des transitions professionnelles, dont on sait aujourd'hui qu'elles vont être de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes.

Que proposez-vous en complément ?

R. R. : Nous organisons des ateliers, des formats collectifs et notre secteur événementiel est aussi très important avec l'élaboration de forums d'emploi, de recrutement...

À la Cité des métiers, chaque personne peut construire son parcours de façon autonome, sur mesure, autour des différentes propositions d'activités et de services. Cela permet de répondre à l'urgence d'un besoin mais aussi de travailler sur un temps plus long sur la

réflexion autour d'un projet professionnel ou d'une reconversion. En 2023, la Cité des métiers a accompagné 60 000 bénéficiaires.

Vous travaillez également avec de nombreux partenaires.

R. R. : La Cité des métiers de Paris n'est pas un organisme propre. Avec le soutien logistique et spatial d'Université, c'est un écosystème de partenaires qui coproduisent l'offre en mettant à disposition du personnel. Nous sommes une quarantaine de partenaires dont les opérateurs du service public tels que France Travail, l'Éducation nationale, le Cnam, la Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (Dafpic), Transition pro, les Greta... En tout, près de 20 ETP sont mis à disposition de la Cité des métiers. L'écosystème comprend également des partenaires du privé, entreprises et associations.

La Cité des métiers est complémentaire des services publics existants, en garantissant des principes qui leur sont aujourd'hui difficiles à tenir : anonymat, gratuité, sans rendez-vous. C'est le principe de l'inconditionnalité de l'accueil qui prévaut. Aussi, le décloisonnement des cultures organisationnelles est très implorant : notre enjeu est de faire converger les pratiques professionnelles des différents partenaires. Les



La Cité des métiers a été créée en 1993 afin de donner des repères aux personnes qui voient leur vie professionnelle ou leur organisation de travail impactées par l'évolution des sciences et technologies.

› Interview

conseillers travaillent donc en synergie et partagent leur expertise au service d'une réponse la plus large possible, au bénéfice du public.

Enfin, la Cité des métiers est en lien avec son territoire. Elle est partie prenante du service public régional de l'orientation depuis 2019. La Région Île-de-France a souhaité décliner, à travers ses bassins d'emplois, le service public régional de l'orientation en missionnant des référents, dont la Cité des métiers de Paris, qui est référente sur deux bassins d'emplois sur le territoire de la Seine-Saint-Denis : Plaine commune et Est ensemble.

Quelles sont les personnes accompagnées ?

R. R. : Toutes les situations vécues tout au long d'une vie sont traitées donc nous recevons des scolaires, des étudiants, des demandeurs d'emploi, des personnes en reconversion... Notons aussi que le public féminin est très impacté par ces questions de transition avec des parcours professionnels souvent « hachés ». Nous accompagnons aussi les personnes dans leur deuxième partie de carrière, avec, par exemple l'Apec, sur des questions de reconversion. Nous produisons près de 10 000 entretiens de conseil par an.

Ces reconversions sont-elles centrées dans le secteur scientifique et industriel ?

R. R. : Même si nous avons une

attention particulière sur les filières et métiers scientifiques et technologiques, nous intervenons sur tout secteur, tout domaine d'activité. Avant la crise Covid, nous avons beaucoup de demandes de reconversion de la fonction publique. Après le Covid, nous avons eu énormément de profils dits « démissionnaires ».

Récemment, les pouvoirs publics nous ont sollicités sur la question des métiers en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques 2024 à savoir : la sécurité, l'hôtellerie-restauration, les transports... Nous avons donc, avec France travail, construit des ateliers sectoriels pour ces métiers-là.

Ce concept innovant a suscité l'intérêt de plusieurs territoires, incitant la Cité des sciences et de l'industrie à créer un label en 1999 pour diffuser le concept tout en préservant ses valeurs fondamentales établies dans la charte originelle. En 2001, l'Association Internationale des Cités des Métiers a été créée pour répondre à l'essor croissant du

réseau des Cités des métiers. Son objectif, en complément du label, est d'animer ce réseau tout en promouvant les valeurs du concept. Actuellement, 24 Cités des métiers sont présentes dans 6 pays, dont 14 en France.

Comment la fonction RH peut-elle se rapprocher de votre structure ?

R. R. : L'expertise des fonctions RH dans les entretiens conseils ou à travers les ateliers seraient une forte plus-value. Par ailleurs, un des axes que nous aimerions développer est le conseil aux entreprises, notamment pour les TPE-PME, sur les questions managériales et RH avec l'expertise de professionnels des RH.

Ça peut être aussi dans le cadre de découverte métier où nous faisons intervenir à la fois le conseiller d'orientation concernant les études à suivre pour accéder aux métiers d'un secteur et avec des salariés qui partagent leur trajectoire professionnelle. Une pléiade de partenariats est possible !



S'engager à la Cité des métiers

La Cité des métiers de Paris la Villette propose trois possibilités de partenariats : la mise à disposition de ressources humaines de façon hebdomadaire (entre ½ journée et un temps plein), le bénévolat (au travers de l'association des bénévoles de la Cité des métiers) mais également le mécénat de compétences.

Managez votre carrière avec TSM, une école publique d'excellence en management

› DU / LICENCE / MASTER

Ressources humaines

Management de l'innovation

Distribution & Business

Management de la qualité & RSE

Marketing digital

Santé & Social

Contrôle de gestion & Audit organisationnel

Achats

Banque & Finance

#alternance #formations sur mesure #réseau entreprises
#formation professionnelle continue

84%
d'insertion
professionnelle
6 mois après
la diplomation